

LES MATINÉES D'ÉVEIL :

À destination des assistant(e)s maternel(le)s et garde d'enfants à domicile

Le Relais Petite Enfance est un service itinérant sur les 4 communes de l'Île qui accompagne les Assistants Maternels et Gardes d'Enfants à Domicile du territoire.

Des activités d'éveil à destination des enfants accueillis sont proposées. Un calendrier avec des animations diverses (éveil psychomoteur, musical, sensoriel, sorties médiathèque, nature....), est transmis aux professionnel(le)s qui peuvent s'inscrire auprès de l'Animatrice du Relais.

Les lieux d'Animations du Territoire :

- **Barbâtre** : Salle des Bourguignottes, Rue de l'église.
- **L'Épine** : Dojo, Route du pré aux Joncs
- **La Guérinière** : Salle de danse, Rue des pinsonnières et médiathèque, place René Ganachaud.
- **Noirmoutier en l'Île** : Pôle Sécurité, Route de Champierreux.



Le Relais Petite Enfance

Vous accueille sur
Rendez-vous les lundis, mardis et
jeudis de 13h30 à 17h00

Possibilité de Rendez-vous en soirée
et les vendredis matins sur demande



Communauté de Communes de l'Île de
Noirmoutier

📍 37 rue de la Prée aux Ducs
85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE

📞 06 10 45 62 84

✉️ rpe@iledenoirmoutier.org



Relais Petite Enfance



Barbâtre
La Guérinière
L'Épine
Noirmoutier en l'Île

QU'EST-CE QUE LE R.P.E. ?

Que vous soyez parent(s) ou professionnel(les) de la Petite Enfance, le Relais Petite Enfance (RPE) vous accompagne dans vos démarches.

Le RPE est un service neutre et gratuit d'information et d'orientation vers les modes de garde individuels ou collectifs.

Le RPE, service itinérant sur les 4 communes de l'île, propose des temps de rencontre à destination des familles et des professionnels de la petite enfance, ainsi qu'un cadre d'échange et de partage.



VOUS ÊTES Parents / futurs parents



Le Relais Petite Enfance :

- Vous informe sur l'ensemble des modes d'accueil Petite Enfance du territoire à l'appui du site de référence monenfant.fr.
- Vous accompagne dans la mise en relation avec les professionnels Petite Enfance et dans votre rôle de particulier employeur (contrat de travail, déclaration de salaire...).
- Vous informe sur les prestations auxquelles vous pouvez prétendre.
- Vous écoute et vous soutient sur toutes les questions liées à la parentalité.

VOUS ÊTES

Assistant(e)s Maternel(le)s /
Garde d'Enfants à Domicile

Le Relais Petite Enfance :

- Vous informe sur le cadre d'exercice du métier d'Assistant(e) Maternel(le).
- Vous propose des ateliers pédagogiques et d'éveil et des temps d'échanges avec les enfants.
- Vous accompagne dans votre parcours de formation continue.



VOUS INTÉRESSE ?

Le RPE vous informe sur le parcours de formation pour l'accueil du jeune enfant et les modalités d'obtention de l'agrément d'Assistant(e) Maternel(le) en complément du site.

vendee-enfance.fr

